

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 18 octobre 2013

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 14 et 15 octobre 2013

2013 DAJ 24 Approbation du contrat de cession de droits d'auteur portant sur la maquette et la mise en pages du guide de ressources pour les actions d'éducation à l'égalité filles/garçons.

Mme Maïté ERRECART, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2122-21 ;

Vu la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public et diverses dispositions d'ordre administratif, social et fiscal ;

Vu le projet de délibération en date du 1^{er} octobre 2013, par lequel Monsieur le Maire de Paris demande au Conseil de Paris d'approuver le contrat de cession de droits d'auteur portant sur la maquette et la mise en pages du guide de ressources pour les actions d'éducation à l'égalité filles/garçons ;

Sur le rapport présenté par Mme Maïté ERRECART, au nom de la 2^{ème} Commission,

Délibère :

Article 1 : Le contrat de cession de droits d'auteur portant sur la maquette et la mise en pages du guide de ressources pour les actions d'éducation à l'égalité filles/garçons annexé à la présente délibération est approuvé.

Article 2 : Monsieur le Maire de Paris est autorisé à signer le contrat.

Article 3 : La dépense sera imputée au chapitre 67, nature 678 « charges exceptionnelles » du budget de fonctionnement 2013 de la Ville de Paris.